

Image not found or type unknown



Harcèlement par téléphone et courriers centre médicours

Par **gagica**, le **20/11/2012** à **16:46**

Bonjour,rrnrnJe me suis déjà adressée à vous pour des problèmes avec le centre médicours.rnJ'ai résilié le contrat comme indiqué par vous (lettre recommandée + ar) et je ne répons pas à leur courriers et appels.rnIls me réclament par le biais du bureau juridique et contentieux (Mr JOSEPH 03.27.32.21.42 2887.50 € pour des cours + 231 € à titre d'indemnité.rnMe menacent de saisie et disent que la décision de justice est valable 10 ans.rnrnLe bureau de recouvrement est à ANZIN et c'est pour des cours par correspondance pour devenir délégué pharmaceutique.rnrnMerci de bien vouloir me répondre assez rapidement, je ne sais plus quoi faire!!!!